



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT
DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITE
INTERNATIONALE - ASSOCIATION
'RECONNAISSANCE ET DEFENSE DES DROITS
DES IMMIGRES' (ARDDI)

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
23 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

VIE ASSOCIATIVE

**SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT DANS LE DOMAINE
DE LA SOLIDARITE INTERNATIONALE - ASSOCIATION
‘RECONNAISSANCE ET DEFENSE DES DROITS DES IMMIGRES’
(ARDDI)**

Monsieur Alain PIVETEAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Il vous est proposé de passer la convention attributive de subvention d'un montant de **300 €** avec l'Association pour la Reconnaissance et la Défense des Droits des Immigrés (ARDDI) pour l'organisation du festival Ciné Divers Cités du 28 au 30 janvier 2010.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.042.6574

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention entre la Ville de Niort et l'Association pour la Reconnaissance et la Défense des Droits des Immigrés (ARDDI) ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à verser à l'association la subvention afférente d'un montant de **300 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Alain PIVETEAU